



4UTE2

# FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE BS, BE, HE MANOEUVRE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

## Objectifs

Effectuer des opérations simples en électricité en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité.

### Public Visé

Personnel d'exploitation, d'entretien « non électricien » amené à effectuer des opérations simples (opérations de remplacement, de raccordement, et/ou des manœuvres sur des ouvrages électriques.

### Durée

14.00 Heures en présentiel en présentiel

2 Jours

### Pré Requis

Aucun

## Parcours pédagogique

Les évolutions de la réglementation en électricité

Les grandeurs fondamentales en électricité

Classement des installations et habilitations du personnel

- Le principe de l'habilitation et les différents
- Titre d'habilitation
- Niveau d'habilitation
- Domaine de tension
- Les limites et zones d'environnement

Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique

Risques d'accidents : contact direct, indirect, court-circuit

Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique

Les moyens de protection collectifs et individuels

Les matériels électriques

La mise en sécurité

Les procédures d'intervention (BS)

Les personnes intervenantes

Les ouvrages électriques

Les opérations

Les documents écrits

Version : 4UTE2-20251215

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017

N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039

N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032

N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018

N° déclaration activité : 76660309966



Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages, les EPI

#### Appareils électriques amovibles et portatifs à main

#### Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées

**Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation BS, BE Manœuvre, éventuellement HE Manœuvre.**

## Objectifs pédagogiques

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies dans la Norme NFC 18-510
- Être capable d'exécuter en sécurité les opérations simples d'ordre électrique

## Méthodes et moyens pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux avec des armoires pédagogiques portatives. Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation. Remise d'un livret de prescriptions de sécurité.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

## Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique.

## Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

## Effectif

De 3 à 10 Personnes